

## Il y aura présence d'une patrouille municipale sur le territoire de Val-David pendant la saison estivale

Val-David, 22 juin 2022

La Municipalité de Val-David a à nouveau mandaté le Groupe Sûreté afin d'assurer un service de surveillance préventive et d'intervention pour veiller au respect de la réglementation municipale et au bien-être de ses citoyens pendant la saison estivale.



Des patrouilleurs seront présents sur tout le territoire, selon un horaire variable, à compter du 24 juin. Leurs interventions se veulent d'abord et avant tout de la sensibilisation au civisme. Les officiers peuvent toutefois donner des contraventions au besoin.

De plus, pour faciliter les demandes d'intervention, un numéro de téléphone exclusif est disponible pour tout signalement à propos d'un manque de respect de la réglementation municipale sur notre territoire, tel le bruit excessif après les heures permises, les stationnements interdits, le vandalisme, la vente itinérante, l'errance, la consommation d'alcool et de drogue dans les lieux publics, etc.

En plus de régler certains problèmes récurrents dans le village, ce service permet à la Sûreté du Québec de se concentrer davantage sur les situations d'urgence.

Les citoyens et visiteurs sont invités à composer le 819 324-8900 pour toute situation relative au respect de la réglementation municipale à Val-David. Le 911 demeure le numéro à utiliser pour toute situation d'urgence impliquant, par exemple, un bris d'aqueduc, un feu, un besoin médical ou autre.